

N°2 - JUIN 2019

39^e année

Société Royale de Bruxelles
et ses Environs - SRABE asbl
Trimestriel



PB-PP|B-
BELGIE|N-BELGIQUE

Le Rucher Fleuri



Bruxelles et abeilles
www.bruxellesabeilles.be

LE RUCHER FLEURI

Périodique trimestriel de

Bruxelles m'abeilles

SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS
A.S.B.L.

Comité de rédaction :

Christine Baetens
Michèle Potvliege
Anne Van Eeckhout
Claude Vin

Toute correspondance relative au Rucher Fleuri
doit être adressée à la rédaction :

Anne Van Eeckhout
Bijlkenveld, 23 3080 Tervuren
Tel : 02/768 07 71
lerucherfleuri@api-bxl.be

Les articles de ce périodique sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Ils peuvent être reproduits sous réserve d'en faire la demande à la rédaction.

Les formations sont données avec le soutien de la
Commission communautaire française.

Les illustrations sont de Amon-Ray et Sain Michel
Les photos sont de Dieter, Michaël, Michel, Philippe, Renaud et Robert.
Elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord de la rédaction.

SECRETARIAT – COTISATIONS – RENSEIGNEMENTS

Voir page III de la couverture

Sommaire

Editorial	2
Agenda apicole	3
Les sirops de nourrissage	4
Achat groupé de sirop de nourrissage	5
Achat groupé de bocaux	6
Petit guide administratif de l'apiculteur bruxellois	6
Du miel dans nos casseroles	7
Le nombre de colonies d'abeilles à Bruxelles	10
Voyage apicole	12
Les balades botaniques	14
Le prêt de matériel d'extraction	15
Le compagnonnage, vous connaissez ?	16
Rapport d'activités de la FAB	18
Nourrisseur Nicot	25
Suivi de la varroase sur 5 ruches et 2 périodes	26
Info cagette Scalvini	29
Construire ce mur, construire ce mur...	30
Les floraisons de ce printemps	32
Recette : Salade de quinoa, fruits et miel	33
Des colocataires ou des concierges ?	35
Un piège à limaces	36
Les observations de Renaud	37
La météo de février/mars 2019	38
Voyages voyages...	39
Les portes ouvertes du jardin d'abeilles	41
Les abeilles à Roland Garros	42
Un beau livre : Secrets d'abeilles	43
Le premier miracle de Sainte Rita de Cascia	44
Histoire de zèbres	47
Les abeilles de Notre Dame	48



Editorial

La période des essaims bat son plein, de nombreux appels nous parviennent chaque jour.

Le record de l'année se situe au Mont des Arts, où entre le 9 mai et le 30 mai, 7 essaims se sont posés sur la voie publique.

Je vous rappelle qu'un essaim qui a quitté sa ruche est considéré comme une colonie sauvage et devient la propriété de celui qui le cueille et que cette période d'essaimage implique la présence de l'apiculteur.

L'apiculture urbaine ne s'improvise pas et nécessite un savoir-faire basé sur une formation spécifique.

En milieu urbain les colonies doivent impérativement être conduites dans la prévention de l'essaimage. Bien sûr, l'essaimage est un phénomène naturel mais en ville, l'apiculteur ne peut pas se permettre de laisser partir ses abeilles à tout vent, il en va de sa crédibilité.

Je compte sur vous tous pour être attentifs et rigoureux dans votre pratique apicole en milieu urbain

Yves Roberti Lintermans,
président de Bruxelles m'abeilles



Agenda apicole

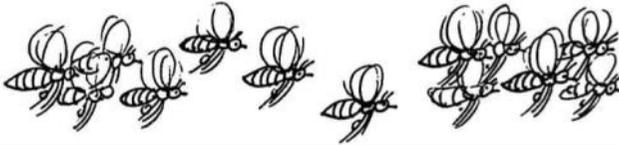
Les jeudis 23 mai et 13 juin 2019 de 19h à 21h : Balades botaniques : voir page 14

Les samedis 1 juin, 6 juillet, 3 août et 7 septembre 2019 de 13h à 17h : Portes ouvertes au Jardin d'abeilles voir page 41.

Dimanche 2 juin 2019 de 11h à 18h:
Fête de l'environnement au Parc du Cinquenaire dont le thème sera « Générations durables ».

Dimanche 8 septembre 2019 : Voyage apicole dans la région de Wégimont en province de Liège. Toute la journée.

Dimanche 13 octobre 2019 de 11h à 17h : Ateliers promenade, ensemble d'ateliers sur ce que l'apiculteur peut faire avec les produits de sa ruche



Notre numéro de compte bancaire

Nous vous rappelons que nous avons rejoint la banque TRIODOS, plus en accord avec nos valeurs que la Banque de la Poste dont le compte a été fermé.

S.R.A.B.E. asbl
Rue au Bois, 365B Bte19 - 1150 Bruxelles
IBAN: BE20 5230 8090 5856

Les sirops de nourrissage

4

Depuis 2008 nous proposons le sirop de nourrissage **Trim o Bee** en achat groupé. Une étude concluait à l'époque que ce sirop correspondait aux besoins des abeilles.

Depuis, d'autres études et d'autres produits sont disponibles.

Lors du congrès français d'apiculture en octobre 2018 à Rouen, Anne, Christine et Yves ont découvert un nouveau produit proposé par la firme française « General Ingredients » : le sirop de nourrissage **Happyflor**, très riche en fructose et sans sucres complexes. Sa composition est comparable à celle du miel de nectar. Un sirop certainement qualitatif, que certains apiculteurs de grosse pointure utilisent depuis plus de 2 ans en Belgique.

Ce sirop est distribué chez nous par Beebox World, qui le propose en cubi (bag-in-box) de 5l et 10l. Sa poche étanche est munie d'un robinet sans retour d'air, ce qui permet de conserver le sirop à l'abri de toute oxydation.

Des tests sont en cours et la société espère pouvoir proposer aux apiculteurs de réutiliser les cubi. Les premiers résultats sont encourageants.

Le tableau ci-contre, produit par General Ingredients présente les compositions des sirops de nourrissage vendus par certains distributeurs de produits apicoles.

Sur la dernière ligne du tableau, vous trouverez la composition en sucres du sirop HAPPYFLOR, résultat des tests élaborés dans leur atelier de Recherche Développement, HAPPYFLOR reste le plus proche du miel de Nectar.

Il existe d'énormes différences dans la solubilité des sucres. Le plus soluble est le fructose. Le glucose et le saccharose ont tendance à cristalliser au froid. Le maltose et les glucides longs sont difficiles à digérer par les abeilles.

Les deux sucres majoritairement présents dans les miels sont le fructose et le glucose.



general ingredients

Tableau du 21/05/2019-rev3

En Grammes pour 100 Grammes de Matière Sèche					
COMPOSITION TYPE DE SUCRES	Fructose	Glucose	Saccharose	Maltose	Glucides Longs
<i>Digestibilité</i>	<i>Excellente</i>	<i>Excellente</i>	<i>Très bonne</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Très Mauvaise</i>
MIEL (Moyenne)	50,4	40,5	3	1,8	<0.7
Sirop fait maison (50/50)	2,0	2,0	95,8	0,0	0,1
BUTIFORCE	9,1	32,0	0,0	36,0	23,0
ROYAL SIROP	15,0	22,0	0,0	43,0	20,0
APIDOR / HF1575	15,0	22,0	0,0	41,9	21,0
FRUCTOPLUS	25,0	34,0	0,0	21,0	20,0
APISTAR / INVERTBEE	33,3	33,3	33,3	0,0	<0.7
AMBROSIUS	29,1	36,7	33,9	0,2	n.a
TRIMOBEE	36,7	32,8	30,6	0,1	<1.3
HAPPYFLOR Z	52,8	28,0	16,4	1,9	<0.8

5

Achats groupés de sirops de nourrissage

Bidon de 14 Kg de **Trim-O-Bee** : 12,00 €

Cubi de 10 Kg **d'Happyflor** : 15,73 €

La livraison et l'enlèvement des sirops de nourrissage se feront chez Jean Detroch, Bezemstraat, 75 à 1600 Sint Pieters-Leeuw sur rendez-vous du **24 juillet au 15 août**.
tel : 02/377.78.49

Date butoir de paiement : **le 15 juillet 2019**

Sur le compte de la SRABE asbl BE20 5230 8090 5856

Communication : nom du produit et nombre d'unités

Attention, Jean met son garage à notre disposition, mais son temps est précieux. Veuillez respecter ces dates ; les bidons non enlevés le 15 août risquent d'être donnés au Rucher-école.

A bon entendeur !

Achats groupés

Commande de bocaux

6

Bocal conique avec couvercle métallique à visser : 8,85 € /20 bocaux.
Les bocaux sont de stock et l'enlèvement se fait sur rendez-vous chez le Président à 1850 Grimbergen, 40 Oyenbrugstraat.



Le montant de votre commande est à verser sur le compte de la SRABE asbl
BE20 5230 8090 5856 en mentionnant :
Bocaux et nombre de plateau de 20 bocaux

Petit guide administratif de l'apiculteur bruxellois

La saison apicole bat son plein, n'oubliez pas les règles du jeu, le "Petit guide administratif" vous les présente dans une brochure disponible sur le site

[http://www.api-bxl.be/
documents/publications/
GuideAdministratif.pdf](http://www.api-bxl.be/documents/publications/GuideAdministratif.pdf)

Nathalie



Introduction	0
Le code rural : distance de sécurité	1
Le permis d'environnement	2
L'AFSCA : Agence fédérale de la sécurité de la chaîne alimentaire	3
Les assurances	4
La déclaration obligatoire des maladies	5
Le recensement européen	6
L'étiquetage du miel et la métrologie	7
L'emballage	8
Le numéro d'entreprise, la TVA et les lois sociales	9
La déclaration fiscale	10

Du miel dans nos casseroles

Quels sont donc les points communs qui unissent et rassemblent les apiculteurs, au-delà des plaisirs du travail dans les ruches et du contact avec les abeilles ? La sensibilité à la beauté de la nature, l'intérêt pour la vie, la lumière d'un début de printemps, la chaleur et le soleil d'un été, le rythme des saisons. Il y a la sensualité des couleurs, des odeurs et des saveurs. Il y a le plaisir de l'échange, de l'apprentissage, du compagnonnage et petit à petit, grâce à l'expérience et à la patience, le tout début d'une maîtrise que l'on poursuit et que l'on sait ne jamais pouvoir atteindre tant l'art est complexe et les changements surprenants.

7

La cuisine nous offre tout cela aussi. Elle est affaire de sens, de savoir-faire, de goût, d'expérience et de plaisir. Elle est partagée dans la préparation et dans le plaisir d'un repas savouré ensemble. Une recette appliquée à la lettre ne donnera jamais exactement deux fois le même résultat. Comme les miels récoltés d'année en année ne sont jamais les mêmes. Les produits sont la base et le savoir-faire, l'art indispensable.

Pas étonnant dès lors qu'un atelier cuisine, organisé par Bruxelles m'abeilles en février dernier, sur le thème des produits de la ruche ait intéressé et ravi un petit groupe d'apiculteurs. Elvis, cuisinier, professeur de cuisine, apiculteur mais surtout pédagogue enthousiaste a animé en février dernier un atelier cuisine. Plusieurs d'entre nous, sans doute plus habiles au rucher qu'en cuisine, ont abordé cette journée avec une petite appréhension. Allait-on être à la hauteur de la tâche ?

Elvis nous a tout suite annoncé la couleur et communiqué le menu 3 services. Des recettes qui nous ont semblées écrites pour des chefs. Les groupes se sont formés, réparti la tâche et chacun s'est immédiatement mis au travail. Les ingrédients ont été distribués et les premiers rudiments expliqués. Saviez-vous qu'en pâtisserie les quantités de liquides, comme le lait, sont données et se mesurent en grammes en non en volume (ml) ?



Le groupe de l'entrée s'est attaqué à la confection d'un pain d'épices au miel qui serait couvert de fromage de chèvre et de son mesclun de salade. Les plus hardis, ou ceux qui n'ont pu échapper à la préparation du plat de consistance, ont coupé les légumes, préparé un bouillon, lié une sauce et ont réussi un magnifique Coucou de Malines au miel. Les plus gourmands, chargés du dessert, se sont lancés dans la confection d'un nougat glacé au pollen, nappé de sauce anglaise aromatisée à la propolis.

Le plaisir d'apprendre, l'ambiance de partage, les rires, le pain d'épices trop cuit (la position de cuisson au four nous a quelque peu échappé), les encombrements devant le bac à vaisselle nous ont fait oublier que le temps existait. La tâche nous a absorbé, Elvis dispensant ses conseils et recommandations (avec beaucoup d'indulgence pour nos à peu près) a révélé les chefs (ou, soyons modestes, les cuisiniers du samedi) qui sommeillaient en nous.

Trois tours d'horloge et 3 services plus loin, attablés, nous allions rendre le verdict sur ce que nous avons préparé. Le jugement fut sans concession : le pain d'épices était effectivement trop cuit et le reste délicieux. Des agapes festives nous ont joliment récompensés. Mais la vraie récompense c'était surtout le plaisir de déguster ensemble ce que nous avons préparé et la satisfaction de nous savoir capables, grâce à Elvis notre professeur du jour, de réussir de tels mets.

La journée s'est terminée au soleil de la terrasse du Potelier, avec le souhait et l'envie, déjà, de recommencer. Allait-on préparer le même menu en changeant les groupes, allait-on préparer d'autres plats, dans un mois, dans trois mois, après la saison apicole qui va bientôt nous occuper, pour avoir un menu à offrir à nos amis et nos familles pour les fêtes de fin d'année ? Les questions sont posées.

Excellente initiative, moment d'apprentissage et de plaisir que cet atelier.

Merci Elvis. C'est quand qu'on en refait un ?

Michel Dekempeneer



Le nombre de colonies d'abeilles à Bruxelles

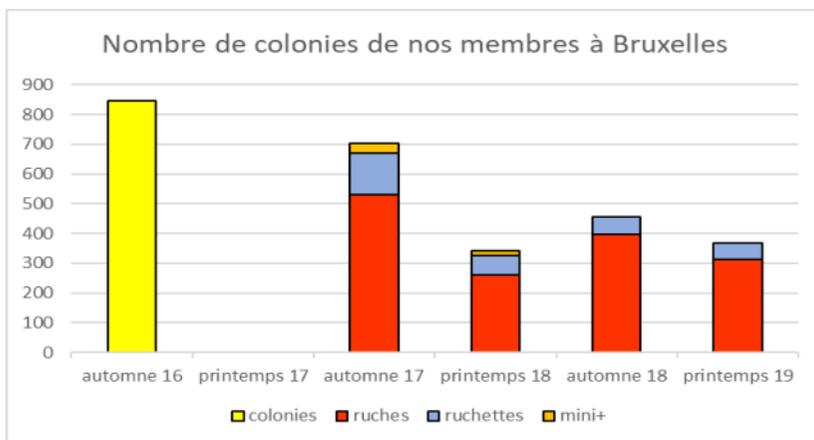
Depuis trois ans, l'Europe oblige tous les pays membres à procéder au dénombrement des ruches, et les subsides distribués au secteur sont fonction des résultats de cette opération, à laquelle nous participons depuis l'automne 2016.

La règle est stricte et simple : en automne chaque section apicole européenne doit contacter soit la totalité, soit 25% de ses membres (les 1^{er}, 5^{ème}, 9^{ème}, ... de la liste classés alphabétiquement), et leur poser quelques questions. L'échantillonnage représentatif permet d'estimer le nombre de ruches par pays membre.

A la SRABE, nous avons décidé de compléter cette étude, et de rappeler au 1 avril, parmi les membres contactés à l'automne, ceux qui avaient des ruches dans la région de Bruxelles Capitale et de leur demander si leurs colonies avaient survécu à l'hiver.

A l'automne 2016, nos 278 membres comptabilisaient 845 ruches sur le territoire de Bruxelles Capitale. À l'époque nous avions 278 membres. Au printemps de 2019, ce nombre est tombé à 312, pour 413 membres.

Ces chiffres demandent bien entendu quelques explications. Le graphique ci-dessous représente le nombre de colonies de nos membres. Nous n'avons pas les chiffres pour le printemps 2017.



Les données détaillées portent sur deux années et ne permettent donc aucune analyse ni conclusion. Nous pouvons cependant voir que les très nombreuses colonies perdues au cours de l'hiver 2017-2018 (plus de 50%) n'ont pas été reconstituées pendant la saison 2018. Le taux de pertes de colonies durant l'hiver 2018-19 est très faible : 17.5% comparé à 50,8% l'année dernière.

Nous remercions nos membres de nous aider à remplir cette obligation européenne, mais également de nous permettre de constituer les bases de ce qui pourrait devenir un état des lieux de l'apiculture à Bruxelles.

A bientôt pour la suite...

Anne Van Eeckhout

Avec les chiffres récoltés et transmis par Yves Van Parys

La Ferme aux Chiens S.C.R.L.

Rue des Fermes, 3 - 5081 Bovesse
Tél. 081/56 84 83



Matériel et produits apicoles

Matériel : ruches, extracteurs, nourrisseurs, bocaux, etc.

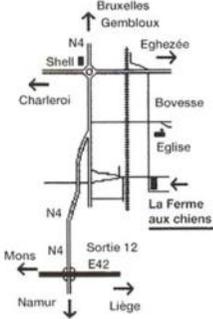
Produits de la ruche : propolis, miel, pollen, pommades, cire gaufrée 100% pure.

Matériel et produits pour la fabrication des bougies.

Location de salles



www.lafermeauxchiens.be



Bruxelles
Gembloux
Eghezée
Charleroi
Bovesse
Eglise
La Ferme aux chiens
Mons
Sortie 12
E42
Namur
Liège

Ouvert : les lundis, mercredis
et samedis
de 14 à 19 h
ou sur rendez-vous.

« Save the date »

Notre voyage apicole le 8 septembre prochain

12

Cette année nous vous proposons une journée de rencontres et découvertes dans la province de Liège.

Départ de Bruxelles

Le matin, le programme s'élabore et nous vous le préciserons plus tard.

Déjeuner au Château de Wegimont

L'après-midi, rencontre avec **Didier Brick**, et visite de son rucher situé à Soumagne. Apiculteur, biologiste et conférencier apicole, Didier nous a présenté son rucher et sa technique d'élevage de reines lors de la conférence que nous avons organisée en février dernier.

Bloquez la date dès à présent; les détails et informations pratiques suivront.



Un petit groupe de Bruxelles m'abeilles a fait entendre sa voix parmi les 30.000 personnes qui ont marché pour le climat dans les rues de Bruxelles ce 15 mars 2019 :

« On est plus chaud, plus chaud, plus chaud que le climat ! »

13

Dieter et Nathalie



Balades botaniques 2019

Jeudi 25 avril

*Le Heymbosch et
Bois de Dieleghem*

Visite printanière à la découverte de fourrés
arbusitifs variés et d'un grand massif boisé
couvert de magnifiques parterres d'ail des ours.

→ **RDV Place de l'Ancienne Barrière devant la
fontaine «Homme-Poison» à Jette.** Bus 14
et 84, Tram 9.

Jeudi 9 mai

*Le Plateau
Engeland et Kuuwberg*

Découverte d'un ensemble de milieux diversifiés tels que
bosquets boisés, haies champêtres, prairies de fauche,
ancienne carrière de sable, ...

→ **RDV Croisement des avenues de la Chênaie et
Dolez à Uccle.** Bus 43 [arrêt : Guil].

**LES RDV SONT FIXÉS À
19h00**

Les visites durent
environ 2 heures.
Nombre de participants
limité à 25 personnes.

PARTICIPATION :

1 balade : **3€**
4 balades : **12€**
(non remboursable)
à verser sur le compte
de la SRABE asbl IBAN:
BE20 5230 8090 5856

Jeudi 23 mai

Le Scheutbos
Site et parc champêtres multifonctionnels dotés
d'une grande biodiversité.

→ **RDV Croisement de la drève des Maricolles
et de la rue Kasterlinden à Berchem Sainte
Agathe.** Bus 87 [arrêt : Cimetières].

Jeudi 13 juin

*Le Hof ter
Musschen*

Promenade le long de la Woluwe à la découverte de
divers milieux aquatiques.

→ **RDV Av. Paul Hymans - Métro Roodebeek (devant
Wolubilis).** Métro Ligne 1, Tram 8, Bus 42 et 45.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

balades@api-bxl.be



Société Royale de Botanique de Belgique
www.srabebxl.be

Le prêt de matériel d'extraction

Un des avantages que notre association offre à ses membres est le prêt de matériel d'extraction. Ce matériel est actuellement stocké et géré par Raymond, notre dessinateur.

Hélas, Raymond ne peut plus continuer à nous proposer ce service. Nous sommes donc à la recherche de quelqu'un pour reprendre le flambeau.

Le matériel à stocker se compose de :

Deux extracteurs, 2 bacs à désoperculer, les filtres, seaux et réfractomètres, un déshumidificateur , etc....

Il faut donc un peu d'espace pour l'entreposer; et idéalement avec un accès facile aux véhicules des membres qui viennent le chercher/ le déposer.

Le service de prêt consiste à :

- donner les rendez-vous aux membres
- donner/récupérer le matériel,
- gérer les versements et remboursements des cautions
- vérifier l'état du matériel entre les prêts et, le cas échéant, s'occuper de l'entretien ou des réparations, voire du nettoyage.

Comme tous les services proposés par notre association, celui-ci se fait bénévolement. Inutile de préciser que les mois de mai à août sont très denses en demande de prêt.

« L'avantage de la fonction est que les api sont sympas, et qu'on peut, avec eux, échanger nos petites histoires d'abeilles, voire parfois trouver des solutions ou rire ensemble de nos erreurs. » (Témoignage d'Antoinette, qui a offert ce service pendant de nombreuses années).

Si vous avez été prêt(e) à vous impliquer dans notre asbl, avez envie de rencontrer les apiculteurs de la Srabe, et pensez pouvoir assumer ce rôle, envoyez-nous un message.

Le CA de la SRABE

Le compagnonnage, vous connaissez ?

16

Il existe une façon très conviviale de faire de l'apiculture, c'est le compagnonnage. Nous ne sommes plus à l'époque où l'on travaille chacun dans son coin, en se cachant pour que les autres ne sachent pas ce que l'on fait dans ses ruches.



Le compagnonnage est vraiment une activité win-win. Ce peut être le jeune apiculteur qui vient aider l'apiculteur plus expérimenté, l'un apprend, l'autre reçoit de l'aide. Ce peut être deux apiculteurs proches qui visitent leurs ruches ensemble, il y en a toujours un qui voit ce que l'autre n'a pas vu.

Quelle facilité et quelle rapidité pour lever les ruches, changer les plateaux, trouver et marquer les reines.

Personnellement, je pratique depuis plusieurs années cette façon de travailler et j'en suis plus que satisfait. J'ai une liste d'apiculteurs prêts à travailler avec moi. Quand je prévois d'aller aux abeilles, je leur

envoie un mail en leur donnant rendez-vous à la miellerie, en général vers 14h. De là nous partons dans les différents ruchers.



Ces travaux réalisés ensemble permettent de nouer de véritables amitiés. Certains viennent systématiquement un jour de la semaine, d'autres en fonction de leurs disponibilités.

L'an passé, cloué sur un lit d'hôpital, il fallait ramener des ruches qui étaient en transhumance, ramasser des hausses, traiter les colonies. Eh bien tout cela a été fait par mes compagnons qui savaient où étaient mes ruches et mon matériel. Un sms, un courriel depuis l'hôpital et le travail était fait. Quel bel exemple de solidarité entre apiculteurs !

Je vous encourage donc tous à vous entraider, vous ne le regretterez pas.

Robert Lequeux
info@vallero.be



FAB - BBF

Fédération Apicole Belge asbl • Belgische Bijenteeltfederatie vzw

Rapport d'activité 2018

Le questionnaire Coloss (collaboration de la FAB-BBF, HoneyBee Valley, KonVib, CRA-W et CARI) auquel plus de 450 apiculteurs répondirent, a permis d'observer des pertes importantes durant l'hiver 2017-2018 avec une moyenne belge de 19,4 % dont Bruxelles capitale 42.5 %, Brabant Wallon 33.8 % Hainaut 32.7 %, Namur 28.2 %, Liège 16.3 % et Luxembourg 7 %. Peu de pertes en Ardennes, Lorraine et Campine. Les maladies, les conditions environnementales dont l'exposition à des facteurs toxiques (les pesticides, médicaments, ...), les conditions climatiques mais aussi la gestion apicole des colonies et les ressources alimentaires sont autant d'autres facteurs de risques. Un essai est en cours sur les CIPAN (Cultures intermédiaires -piège à nitrate, moutarde et phacélie en fleurs en automne) par Noa Simon-Delso avec ruches du CARI + Louis Hautier – CRA-W.

Réunion AFSCA

Dans le cadre de la santé des abeilles, après les études Epilobee (2014) les études HealthyBee (2016-2017) ont été intégrées au programme de contrôle pluriannuel de l'AFSCA.

En matière de cire, la cellule anti-fraude de la DG Santé continue son travail, définir la cire d'abeilles, un produit pur (sécrétion glandulaire des abeilles) et nettoyer le marché des cires indésirables qui risquent d'être toxiques pour les hommes et les abeilles.

Le Comité scientifique de l'AFSCA a publié un avis le 14/11/2018 concernant les risques pour la santé des abeilles suite à la présence de contaminants dans la cire d'abeille ou à son adultération (http://www.favv-afsca.fgov.be/comitescientifique/avis/2018/_documents/Avis18-2018_SciCom2016-27_residus_cire_santeabeilles.pdf).

L'AFSCA se réjouit de constater que le nombre d'apiculteurs enregistrés augmente d'année à année.

Les 6498 apiculteurs, alors que seulement 6000 en 2017

Médicaments anti-varroas

L'impact du climat sur l'apiculture se fait de plus en plus sentir au niveau des apiculteurs. L'été chaud et déficitaire en eau rendit l'année 2018 compliquée. Malgré les ruptures de couvain, des recontaminations élevées après le traitement d'été furent observées ce qui permet aux populations de varroas de se multiplier beaucoup plus.

Pour l'application des traitements chimiques, l'agence des médicaments signale que de nouveaux médicaments sont autorisés en Belgique, mais tous difficiles à obtenir en pharmacie, vu le petit marché belge. Le code national CNK permet un approvisionnement facilité en pharmacie, les produits étant répertoriés dans leur fichier comme les produits Bayer, mais tous les fabricants n'ont pas ce code payant.

Varromed® mélange d'acide oxalique et formique, importé par palette de minimum 450 bidons est très actif dès le début de la saison et en automne, si présence d'une faible quantité de couvain, Oxovar® (ac. oxalique) est assez populaire : il fonctionne bien, est bon marché (€2/ruche est acceptable pour l'apiculteur) et facile d'utilisation, mais à utiliser en absence de couvain ou en cas de faible présence de couvain

Oxybee (non disponible - acide oxalique avec agrément européen)

Polivar Yellow a été le produit le plus utilisé dans le Nord du pays.

Une attention aux phénomènes de ré infestation. Il faut également proposer plus d'alternance dans les produits surtout après le Polyvar Yellow. Longue application 9 à 16 semaines

Apivar® (statut : en vente libre depuis la fin de l'année et pas encore disponible) durée du traitement d'été (jusqu'à 12 semaines) conséquences possibles pour le miel (dépassement LMR ?). Les deux substances actives (Amitraz et Tau-fluvalinate) sont reprises dans l'analyse résidus du miel du programme de contrôle de l'AFSCA.

Dany's BienenWohl (non disponible - acide oxalique avec agrément européen)

Formivar n'est accessible qu'en Allemagne et Suisse.

Apistan® produit non autorisé en Belgique

La future législation vétérinaire va travailler par zone européenne ce qui va améliorer la disponibilité des médicaments qui concerneront toute une zone et il en va de même pour les grossistes répartiteurs.

Il ne manque plus qu'un produit à base d'acide formique, disponible uniquement en Italie. Une procédure d'agrément réciproque où les autorités italiennes feraient fonction « d'autorité de référence » verra le jour mais la mise sur le marché d'un médicament prend de nombreux mois, donc indisponible en 2019.

Les traitements doivent être réalisés simultanément par tous les apiculteurs, plus fréquemment et plus longtemps. Le premier traitement chimique de l'année doit déjà être réalisé en février-mars, avant la première récolte du miel.

Les recontaminations après le traitement d'été sont de plus en plus courantes, ce qui rend un traitement d'hiver indispensable. Un contrôle du nombre de varroas sur les langes après le traitement d'été et plus tard en automne est nécessaire.

Vétérinaire en apiculture

25 vétérinaires wallons ont été formés en apiculture en 4 jours par les associations vétérinaires et par l'Ordre, et également en Flandre. 12 vétérinaires wallons dont 6 sont eux-mêmes des apiculteurs s'occupent des abeilles et 10 apiculteurs wallons ont adhéré à la guidance vétérinaire.

Avec le budget de 25.000 euros mis à disposition par le Cabinet pour soutenir le système en 2017, un film a été réalisé sur les différentes méthodes de lutte contre le varroa en Flandre et en Wallonie.

Le budget de 75.000 € prévu pour la guidance vétérinaire n'a pu être utilisé car le ministre n'a pas engagé le budget pour ces actions. Vétérinaires ou apiculteurs, personne n'a rien reçu pour la guidance.

Assistants apicoles

La DG Contrôle financera la formation continue et légale des assistants apicoles (AR 2007) organisée par la FAB et le CARI. Lesquels seront appelés si nécessaire sur le terrain pour aider aux projets Epilobee et HealthyBee,

Fiscalité – TVA à 6 %

Plusieurs lettres ont été transmises au ministère des Finances, par courrier et par appui politique, mais aucune réponse ! Nous attendrons les prochaines élections pour renouveler notre demande de TVA à 6 % sur les reines et les essaims.

API-AGRI

Comme en 2017, les contacts se sont poursuivis entre agriculteurs et apiculteurs lors d'un WE à LLN et à Rebecq avec les responsables de Bio Wallonie

Courriers et actions

Une lettre a été envoyée avec le PAN (Pesticide Action Network), la FAB et le CARI au Ministère de l'Agriculture demandant que les représentants belges insistent pour maintenir les tests de toxicité chronique dans le dossier des pesticides auprès de la Commission qui veut les retarder.

La FWA a demandé une dérogation d'utilisation des néonicotinoïdes sur betterave, la FAB a réagi auprès du Ministère de la Santé publique pour demander comment la Belgique a rempli les trois éléments nécessaires pour obtenir cette dérogation. Réponse évasive !

Un courrier a été envoyé au Ministère des Affaires Economiques pour signaler que les miels chinois ne répondent pas à la législation européenne et qu'ils ne peuvent pas être étiquetés comme miel.

Frelons Asiatiques

La destruction des nids est de la compétence des Régions. En Wallonie, c'est le CRA-W, à Bruxelles l'IBGE .

Les mesures de protection dans le cadre de l'importation de matériel biologique sont une compétence fédérale (espèces animales invasives ~ SPF Santé publique).

En 2018, 4 nids ont été détruits : un à Wannebecq (Lessines), un à Bierghes (Rebecq), un à Salzennes et un dans la région de Mons (foyer initial). 3 signalements à Bruxelles et d'autres vers Namur et 132 endroits en Flandre (une soixantaine de nids repérés).

Aethina tumida

Dans le Sud de l'Italie des contrôles ont lieu dans des périmètres de 10 km pour la zone de protection et 30 km pour la zone de surveillance (5 foyers en 2017). Au contraire, le nombre de ruches sentinelles positives ne cesse d'augmenter.

Guide de bonnes pratiques apicoles

Une première réunion s'est tenue à LLN, réunissant ILVO, Honeybee Valley, CARI et FRUPAH pour renouveler le Guide de Bonnes Pratiques. La partie concernant le miel est très bien avancée. Les

autres produits de la ruche (pollen, gelée royale, propolis, cire) feront l'objet de chapitres spécifiques.

22

Apimondia (la FAB est membre)

En 2019, Apimondia aura lieu à Montréal au Canada.

Le groupe de travail Adultération d'Apimondia a rédigé une déclaration contre la fraude des miels : améliorer la définition des miels (doit correspondre aux normes du CODEX), valider des techniques de détection des fraudes, constituer une base de données de vrais miels, une fraude lorsque des acteurs achètent un miel (chinois) dont la définition ne correspond pas aux standards européens. A côté de cela, il faut renforcer la traçabilité et les contrôles aux points à risque.

Apimondia fait partie du Bee Partnership de l'EFSA qui cherche à mettre en place une base de données commune sur les pollinisateurs afin de mieux cerner leurs problèmes et de trouver des solutions.

Première journée internationale de l'abeille fêtée en Slovénie le 18 mai.

COPA-COGECA

Rapport du Parlement européen et de la Commission

Le rapport du parlementaire européen Norbert Erdös sur les perspectives et défis pour le secteur apicole de l'UE a été publié et reprend la grande majorité des revendications des apiculteurs européens.

La Commission a remis un rapport sur les pollinisateurs qui met en avant une série d'actions en leur faveur.

La semaine de l'abeille qui s'est tenue en juin a permis de faire le point sur une série de dossiers

Marché du miel

Une analyse de la situation internationale du marché du miel est faite tous les 6 mois. Une chute des prix est observée pour l'instant malgré une production à la baisse et une demande des consommateurs de plus en plus importante.

Future PAC

Les objectifs de la future PAC pourraient utiliser les pollinisateurs comme bioindicateurs avec des aides environnementales. Une demande d'élargissement des lignes de financement a été faite sur

les points suivants :

- aide des apiculteurs pour leur permettre une adaptation au changement climatique
- aide à la mise en place de services pollinisation
- aide à l'amélioration des relations agriculteurs apiculteurs

Une proposition d'intégrer les différentes définitions des produits de la ruche mise en place par le Groupe de travail Miel est reprise dans le futur texte de la PAC. Le texte doit naturellement être soumis au vote.

Nous avons demandé à ce qu'un eco-scheme pollinisateur (service environnemental obligatoire qui aiderait les agriculteurs qui soutiennent la place des pollinisateurs dans leur exploitation agricole) soit mis en place.

Adultération

La Commission a principalement travaillé sur le dossier de la cire d'abeille et devrait mettre en place une définition européenne. Une analyse complète du marché est en cours pour l'instant.

Pesticides

Nous avons appris lors du dernier Groupe de dialogue civil que vu le manque d'accord pour appliquer les tests chroniques pour les abeilles et insectes pollinisateurs, le Conseil des Ministres européen, ne garderait pour l'instant que les tests de toxicité aiguë et larvaire, position défendue par le lobbying !

National working group on pollinators

Une 8e réunion s'est tenue au Muséum des Sciences Naturelles de Bruxelles en présence de fonctionnaires fédéraux et régionaux, de représentants d'équipes de chercheurs tant sur les abeilles mellifères que les abeilles solitaires. Le programme de travail pour le prochain plan abeilles fédéral a été ébauché. Un groupe de travail spécifique est formé pour étudier les actions à mettre en place dans le cadre de la future PAC dans le cadre du National Focal Point to the Convention on Biological Diversity

BeeLife (La FAB en est membre)

La Commission « pesticides », chargée d'étudier les procédures d'autorisation des pesticides au sein de l'Union Européenne, a fait voter son rapport en séance plénière à Strasbourg le 16 janvier 2019.

526 voix pour, 66 contre et 72 abstentions voilà l'adoption des recommandations de la Commission pesticides votée à une écrasante majorité. BeeLife se félicite que tous les amendements « pro-pesticides » aient été rejetés.

BeeLife a d'ailleurs été auditionné par cette commission. Lors de son audition Mme Noa Simon-Delso, vétérinaire et conseillère scientifique au Centre Apicole de Recherche et Information (CARI) à Louvain la Neuve, a pu rappeler la dangerosité de certains produits pour les abeilles, les manquements en termes d'évaluation et la nécessité de l'application des lignes directrices de l'EFSA concernant l'évaluation du risque pesticides pour les pollinisateurs. Tout ceci a été retenu.

Beesyn

Dans 50 ruchers de 5 ruches dans les zones avec les risques les plus faibles et les plus forts des deux régions du pays, 3 échantillonnages d'abeilles butineuses et d'abeilles de la ruche, miel et cire et pain d'abeilles (étudié pour la première fois) ont été réalisés en avril, juillet et septembre. Une série très importante d'analyses sera réalisée en 2019 et les résultats attendus en 2020.

Le site www.FAB-BBF.be vous informe des actions entreprises et vous donne les liens vers nos partenaires et vers l'AFSCA.

Eliane Keppens , présidente de la FAB



Nourrisseur Nicot

Je vous fais part d'un problème que j'ai et pour lequel j'ai trouvé une solution qui pourrait servir à d'autres utilisateurs de nourrisseurs Nicot.

J'ai trouvé quelqu'un qui sait me fabriquer (via imprimante 3D) les petites pièces en forme de pont pour les nourrisseurs Nicot. Ce sont des pièces que l'on perd ou égare facilement. Après contact avec des vendeurs apicoles, cela ne semble pas être disponible à la vente par Nicot.

Donc il s'agit bien des petites pièces à fixer verticalement (celles de quelques centimètres, qui sont en contact avec le sirop), pas les cabochons (bacs blancs à placer dans les allées centrales)
Sauf s'il en faut des centaines, elles seraient gratuites (récupération d'un ancien lot de résine d'une connaissance).

Si cela vous intéresse vous pouvez me contacter :

philippe.vancleemput@proximus.be

Philippe



Suivi de la varroase sur 5 ruches et 2 périodes

(été 2018 – hiver 2018-2019)

26

ÉTÉ 2018 : le 17 juin nous avons engagés les reines dans la cagette Scalvini pour une période de 23 jours. Fin d'engagement le 10 juillet. Un traitement par sublimation avec 2 grs d'acide oxalique a été immédiatement fait avec l'appareil Varrox (celui qui donne les meilleurs résultats selon le Prof. Nanetti). La chute maximale de varroas se fait en 2-3 jours. Après 14 jours, nous notons une chute totale de varroas, par ruche, de 2 / 154 / 11 / 10 / 11 soit 188 pour les 5 ruches surveillées. A retenir : 154 pour la ruche 2 .

HIVER 2018/2019 : le 11 décembre nous avons posé les langes. Après 13 jours, le comptage montrait une chute de varroas, par ruche, de 9 / 99 / 17 / 6 / 6 . Un 1^{er} traitement a été fait le 29/12 sur les ruches 2, 4 et 5 avec une chute de 720 varroas en 4 jours pour la 2 et, surprise, 80 et 183 pour les 4 et 5 où la présence de varroas semblait faible d'après les chutes naturelles !

Le 2 janvier, les ruches 1, 2 et 3 ont été traitées, avec 2 grs d'acide oxalique et toujours par sublimation au Varrox. Le 13 janvier, après 11 jours, la chute était respectivement de 336 / 217 / 556 varroas.

Le 13 janvier, vu le nombre encore élevé de varroas, toutes les 5 ruches ont été traitées à nouveau. Le 19 janvier, après 6 jours, nous notons une chute totale de varroas, par ruche, de 59 / 13 / 72 / 21 / 21. Cette chute s'est ralentie progressivement. Au total, toutes les ruches ont été traitées 2 fois et pour la ruche 2, à 3 reprises.

Le 23 février, le dernier comptage (comptage des chutes naturelles entre le 15 et le 23 février soit pendant 8 jours) montrait une chute de 1 / 1 / 0 / 1 / 0 varroas, ce qui est un très bon résultat. Notre objectif est de 1 ou 2 varroas *par semaine*.

La chute totale de varroas cet hiver a été de 2.498 varroas pour les 5 ruches suivies soit 416 / 1058 / 665 / 125 / 244 par ruche.

Que retenir de tout ceci ?

- Il y a vraiment des ruches qui sont des 'têtes à poux' à surveiller encore plus. Ici, la ruche 2. Vous me direz que c'est la qualité de la reine ? Pas de chance, elle a été changée en aout !

- La chute naturelle des varroas ne permet pas de *présumer une présence faible de varroas*. Par contre, le suivi de la chute naturelle de varroas permet de visualiser une présence élevée de varroas dans la ruche et donc la nécessité de faire un traitement rapidement et individuellement. Le traitement hivernal reste indispensable dans tous les cas.

- Il faut agir beaucoup plus tôt en début d'hiver, soit 3 semaines après le 1^{er} gel nocturne. Pourquoi ? Nous avons fait un dernier comptage de varroas durant la 1^{ere} quinzaine d'octobre qui donnait ceci : 1 / **19** / 5 / 0 / 1. Nous avons donc déjà une indication d'infestation élevée dans la ruche 2 ... Le premier gel nocturne à Bruxelles -de mémoire- c'était début novembre.

- Nous devons nous dire qu'avec les changements climatiques la reine n'arrête sans doute jamais complètement de pondre, qu'il y a donc toujours un peu de couvain présent et que l'efficacité théorique du traitement hivernal n'est jamais atteint. Sauf encagement hivernal prolongé de la reine que nous n'avons pas encore pu expérimenter.

- Nous n'avons aucune perte hivernale depuis l'application de cette technique de traitement, soit 5 ans. Le choix de la technique par sublimation est personnel : nous ne voulons plus ouvrir les ruches entre octobre et mars car il est très difficile pour les abeilles de rétablir l'étanchéité. Et la sublimation est tellement simple ! Elle peut s'appliquer aussi aux ruchettes en polystyrène. Quant à comparer qui du dégouttement ou de la sublimation perturbe le plus la colonie au moment de l'application, c'est très difficile à évaluer.

- Le suivi doit être individualisé, ruche par ruche, et le traitement adapté à la réalité de l'infestation.

- L'application d'acide oxalique par sublimation avec un suivi rapproché et un traitement réellement adapté à la hauteur de l'infestation est la technique de choix appliquée par les apiculteurs du Haut Rhin, du sud de l'Allemagne et de la Suisse.

Des calculs ? On nous dit que l'efficacité du traitement par l'acide oxalique est de > de 95 % ? Pour la simplicité, disons modestement 90 % d'efficacité et appliquons ce taux aux calculs suivants:

La ruche 2 : le 1^{er} traitement a fait tomber 720 varroas. Cela veut donc dire qu'il y avait dans la ruche 800 varroas. Donc, notre 2^e traitement aurait dû faire tomber 80 varroas Et il en a fait tomber

217 ! Les 2 traitements ont fait tomber ensemble 937 varroas. Avec 90 % d'efficacité, nous en avons donc 1.042 dans la ruche ? Le 3e traitement en a fait tomber 22 soit $937 + 22 = 959$ L'efficacité du traitement est donc bien un peu supérieure à 90%. Il n'en reste pas moins que pour cette ruche 2 nous avons pu compter $1.042 + 99$ par chutes naturelles soit 1.058 varroas ! Pensez-vous que cette colonie aurait survécu longtemps ? Pour cet exemple, nous avons choisi la ruche la plus forte en automne susceptible d'avoir le plus de varroas.

HIVER 2018/2019			Ruche 1	Ruche 2	Ruche 3	Ruche 4	Ruche 5
11-déc	pose langes						
24-déc	13 jours	total	9	99	17	3	6
29-déc	VARROX	2 grs		x		x	x
2-janv	4j			720		80	183
2-janv	VARROX	2 grs	x	x	x		
3-janv			142	104	112	3	8
13-janv		total	336	217	556	99	215
13-janv	VARROX	2 grs	x	x	x	x	x
23-févr	fin de comptage	total	71	22	82	23	23
			416	1058	655	125	244



Info cagette Scalvini

Attention lors de la libération en fin d'encagement.

En 2017, nous n'avons pas eu de souci à l'ouverture des cagettes. Mais en juillet 2018, dans une optique de rapidité des manipulations (la reine n'étant pas toujours d'accord de sortir rapidement), nous avons soulevé et remonté les bouchons de fermeture des cagettes sans y faire plus attention avant de traiter par l'acide oxalique. Surprise ... quelques jours plus tard, dans 3 ruches sur les 5, de belles cellules royales sortaient par le trou d'ouverture.

Dans 3 colonies, les abeilles avaient donc décidé de remplacer immédiatement leur reine ! Cela a été rendu possible par la présence d'œufs au niveau de l'orifice de fermeture de la cagette.

Solution ? Faire sortir la reine et fermer l'orifice ou détruire soigneusement les œufs en face de l'orifice de fermeture.

Catherine et Renaud du rucher de toutes les couleurs



Construire ce mur, construire ce mur...

30

Peu avant de recevoir notre première colonie d'abeilles, ce refrain s'est un peu transformé en une angoisse de bricoleur du dimanche. Jusqu'ici quelques meubles à l'équilibre précaire m'avaient permis de revendiquer mon affiliation à ce club.

Installer une ruche dans notre jardin, nous a donc malheureusement rapidement mis au pied du mur...

L'espace que nous avons dédié au refuge de nos abeilles se situe dans la fameuse fourchette en deçà de 20 mètres et au delà de 10 mètres d'une habitation. Distance à partir de laquelle la loi nous impose un mur de 2 mètres de haut.

La solution pour ériger ce mur n'a pas été tout de suite évidente. Je suis resté longtemps perdu dans des plans échafaudés avec des matériaux de récupération et des murs végétaux. Ces premières idées, exquises sur papier, n'ont finalement abouti qu'à des solutions instables, trop chères, trop compliquées et malheureusement peu adéquates avec les exigences de sécurité.

Finalement la solution la plus simple s'est imposée d'elle-même. Il s'agit d'une série de quatre poteaux rainurés de deux mètres quarante dans lesquels sont glissées des planches et fixés bien profond dans le sol par des ancrés pointus d'un demi mètre.

Cette méthode a finalement été la plus économique et la plus esthétique pour ériger un obstacle plein et solide entre nos abeilles et nos voisins.

Pour le décorer, nous avons tendu des fils d'acier où d'un côté pousse de la glycine et de l'autre une clématite *Clematis Cirrhosa*. Une plante qui a la délicatesse de fleurir en hiver.

Depuis, à la lumière rasante, nous admirons nos Buckfasts glisser par dessus ce mur avant de s'élever bien au-dessus de l'habitation voisine. La démonstration magnifique d'une loi bien utile.

Michael De Plaen



Les floraisons de ce printemps

32

Il y a des années que je note les floraisons en Belgique.

J'ai remarqué que les plantes obéissent à différents critères, le lieu, à Bruxelles il fait légèrement plus chaud que dans la campagne environnante. Donc ça fleurit plus tôt. Certaines plantes obéissent aux fluctuations de températures, d'autres pas du tout mais suivent le calendrier, c'est-à-dire le cycle du soleil. Chez moi, en bord de Sambre, les floraisons accusent un retard d'une dizaine de jours par rapport aux environs de Bruxelles. Ainsi le beau Robinier faux-acacia de mon voisin commence à fleurir quand c'est sur la fin à Linkebeek. Il y a aussi certainement un micro climat dans la vallée. Sur le plateau tout fleurit plus tôt.

Que dire alors de cette année avec ce temps presque estival en avril et ces gros froids de ce début de mai.

Il y a des coins où les marronniers ont fini leurs floraisons alors que parfois elles ne commençaient que vers le 10 mai.

Merisiers, cerisiers, pruneliers étaient en avance

Les glycines, lilas, sorbiers, aubépines sont dans les temps.

Les coquelicots, pivoines, compagnons rouges sont en retard.

On dirait que la Nature est déboussolée. Que dire alors des insectes qui dépendent des plantes, et des oiseaux qui dépendent des insectes ? Mais nous sommes aux « Saints de glace » c'est-à-dire les derniers jours de gelée possible. Ce qui est tout à fait anormal, ce sont ces jours chauds d'avril, tempérés heureusement pas des nuits fraîches.

C. Vin



Recette : Salade de quinoa, fruits et miel

Ingrédients :

- 1 tasse (250 ml) de quinoa non cuit
- 1 tasse et demi (375 ml) de fraises tranchées
- 1 tasse (250 ml) de mûres
- 1 tasse (250 ml) de myrtilles
- 1 mangue tranchée

Sauce au miel :

- 70 gr de miel
- 2 cuillères à soupe de jus de citron
- 1 cuillère à soupe de basilic haché
-

Préparation :

1. Bien rincer et préparer le quinoa selon les instructions du paquet. Laissez refroidir.
2. Dans un grand bol, combiner le quinoa, les fraises, les mûres, les myrtilles et la mangue.
3. Dans un petit bol, mélanger la sauce au miel.
4. Verser par-dessus la salade.

Miam!

Xavier Rennotte





Beebox
WORLD

MATERIEL APICOLE

**LE PLUS GRAND CHOIX
EN WALLONIE**



**STOCK • ATELIER • MAGASIN
ZI. DE FERNELMONT (NAMUR)**

www.beeboxworld.com

Des colocataires ou des concierges ?

Une famille de troglodytes mignons surveille désormais nos ruches dans le parc Jacques Brel à Forest ! Philippe Beyens

35



Sachez que le troglodyte mignon est tout rond, revêtu d'un plumage brunâtre et surmonté d'une petite queue, presque toujours dressée verticalement. Il fait partie des oiseaux les plus petits d'Europe après le roitelet. Il pèse entre 8 et 13 grammes. Il a un bec mince et très pointu pour se nourrir principalement d'insectes et d'autres invertébrés. C'est le mâle qui construit ce nid sphérique de mousse, la femelle y pond et couve seule cinq à sept œufs blancs tachetés de rouge. Ce sont les deux parents qui nourrissent leurs petits après une incubation de quinze jours. Vous le reconnaîtrez par son chant puissant et mélodieux composé d'une longue série de notes aiguës et de trilles répétitifs et lorsqu'il est excité, le troglodyte mignon pousse des cris, c'est un « trrrrt » roulé ou un « tic tic tic... » sec. Son vol est de courte distance et au ras du sol. Vous le verrez toute l'année durant car il est sédentaire.

Christine

Un piège à limaces

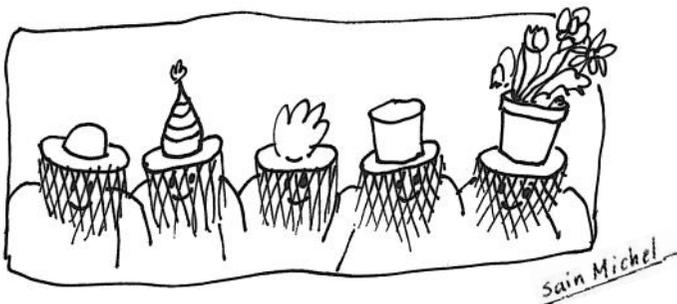
36

Je viens de retrouver ce cadre perdu dans mon jardin (les oiseaux l'ont probablement fait tomber en mangeant les larves il y a quelques jours). Je n'ai pas compté le nombre de limaces sur le cadre mais il y en avait bien une cinquantaine.



J'ai enfin trouvé le piège parfait pour exterminer ces limaces qui dévorent mes tournesols !

Dieter Telemans



Devinette : Qui a attaqué ces cadres de Mini+ ?

Dans une de mes 2 mini+, j'ai retrouvé un corps vide avec les cadres dans cet état !

Cela résulte de l'attaque de limaces, j'en ai enlevé au moins 5 dans cette Mini+là !

La Mini+ à côté n'en n'avait pas, pourtant cette colonie ne me semblait pas plus forte. Il faut dire que 2018 a été une vraie année à 'limaces'!

Renaud du Rucher de toutes les couleurs



37

Les apis les connaissent bien...

Que se passe-t-il à ma multi-prise, il m'est impossible d'y insérer une fiche !



...ce sont des fausses-teignes, voilà où elles passent l'hiver !!

Renaud du Rucher de toutes les couleurs

La météo de février/mars 2019

38

D'aucuns s'inquiètent de la météo de ce mois de mars 2019 : suite au beau temps de février il y aurait famine et pertes prévisibles ?

Je n'y crois pas !

En 2015 nous avons connu un début de printemps très beau avec une reprise du froid mi-mars : <https://www.historique-meteo.net/europe/belgique/2015/03/23/>

Le couvain était déjà bien relancé dans nos ruches et qu'on fait les ouvrières ? Trop froid, trop de couvain, trop de travail pour l'entretenir disent les ouvrières ... balançons les œufs dont nous ne pouvons pas nous occuper ! Et voilà l'état du plancher : de nombreux œufs s'y sont retrouvés, la colonie a pu se retrouver dans une meilleure configuration avec moins de besoins ... en attendant des jours meilleurs



Cette année 2019, nous n'avons pas encore retrouvé un seul œuf sur les planchers !

Renaud du Rucher de toutes les couleurs

Découverte inattendue !

A l'occasion d'une petite promenade à Dilbeek en ce début du printemps, nous avons découvert que l'église du centre du village est St Ambrosius. Et à l'intérieur le saint et sa ruche.

39



Michel Dekempeneer

Au Musée Berbère de Marrakech...

« Dans la cosmogonie berbère du Sud marocain, les abeilles sont sacrées. Elles incarnent idéalement les valeurs de sociabilité, d'honnêteté et de droiture.

Elles sont censées produire du miel exclusivement pour le prophète Mohamed.

Aussi, comme le raconte la tradition orale, c'est parce que les hommes leur ont caché la mort du prophète, que les abeilles continuent à produire du miel. »

Anne Van Eeckhout

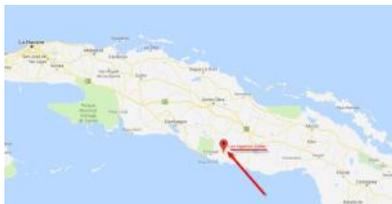
Un rucher à Cuba Vallée de Los Ingenios lors de notre voyage en février 2016

40

L'état des ruches en dit beaucoup sur le « manque de tout à Cuba ». Le miel est une denrée rare et très chère, nous aimerions vendre notre miel au prix Cubain ! Je n'ai jamais pu en trouver dans le commerce, il ne se vend qu'en pharmacie car il est considéré avant tout comme un médicament et non un aliment.

Bon à savoir !

Renaud du Rucher de toutes les couleurs





2019

LES JOURNÉES PORTES OUVERTES DU
jardin d'abeilles à Jette

de 13h à 17h :

sam. **4 mai**

sam. **1 juin**

sam. **6 juillet**

sam. **3 août**

sam. **7 septembre**

Adresse :

croisement Av. du Laerbeek /
Rue au Bois, 1090 Jette

Entrée libre

Tenue adéquate :

pantalon long

chaussures fermées



Brouilles n'abeilles
www.brouillesnabeilles.be

Les abeilles à Roland Garros

42

Une marque bien connue de vêtements de sport propose à ses joueuses une tenue très apicole pour le tournoi de tennis de Roland Garros en ce début juin.

C'est ainsi que, entre autres, nous pourrons admirer les exploits de Simona Halep, joueuse roumaine tenante du titre et son beau polo décoré de petites abeilles.



Photo : sport magazine.levif

Anne Van Eeckhout

NATURAL LIFE STYLE

Confection de : Salopettes - Vareuses - Coiffes

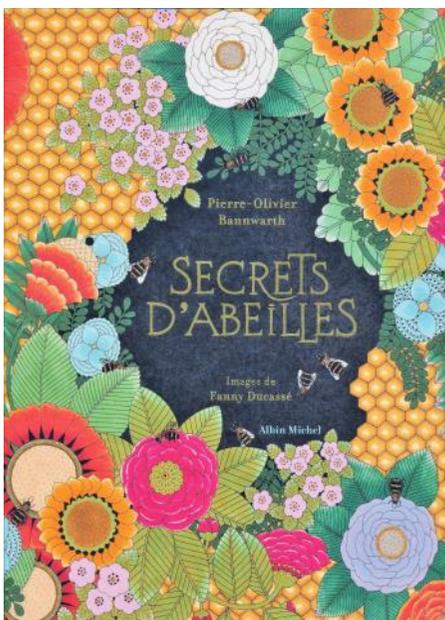
Couleurs : blanc ou miel
35 % coton 65 % polyester
Enfants de 6 à 16 ans
Adultes de S à XXL et sur mesure
Prix sur simple demande



Patricia Lafosse
49, rue de Paris
1350 Jandrenouille
019/63.59.76
e-mail:natural.lifestyle@scarlet.be

Secrets d'abeilles

J'ai reçu un splendide et délicieux livre, un recueil de contes, légendes, maximes du monde entier. Format 36x24. Richement dessiné et coloré.



« Butiné partout dans le monde, seize contes célèbrent les abeilles, humbles messagères entre ciel et terre, alliées fidèles de nos rêves ... » « Un merveilleux bourdonnement de sagesse. »

« ... seules les abeilles savent fabriquer le miel, non les apiculteurs ! Savoir où placer les ruches, connaître les saisons et les fleurs qui donneront à la miellée un doux parfum angélique ... L'art du rucher est une aimantation amoureuse, une musique du cœur dont tu ne pourras plus te passer ... Nous devons plonger

dans l'univers infiniment minuscule des abeilles pour en saisir tous les obstacles ... Tu découvriras que les abeilles dansent et chantent dans la ruche comme le derviche au sein de sa confrérie. (Le voleur de miel – Afghanistan). »

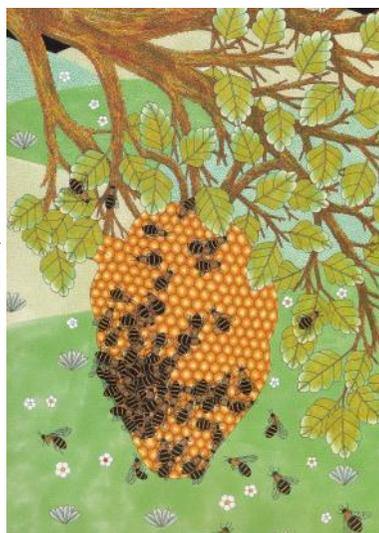
« Pour se nourrir, l'araignée chasse, la fourmi ramasse, l'abeille produit. » (Iran).

« Les mots sont comme les abeilles, ils ont le miel et l'aiguillon. » (Suisse).

« Où l'abeille s'est posée reste la douceur. » (Espagne).

« Secrets d'abeilles. » Pierre-Olivier Bannwarth, images de Fanny Ducassé, chez Albin Michel. Le même texte, sans les illustrations, existe en format de poche sous le titre « Les contes de la ruche ».

Claude Vin



Le premier miracle de Sainte Rita de Cascia

44

Dans la plus ancienne tradition, les abeilles se rattachent au premier miracle attribué à Rita en vie : la guérison d'un paysan.

« Le 5^{ème} jour après sa naissance, tandis que la petite Rita se repose dans son berceau dans un coin du jardin paternel, des abeilles commencent à entrer et sortir de sa bouche, sans la piquer. Un paysan fauchant dans un champ à peu de distance, se coupe profondément à une main avec sa faux. L'homme



perd beaucoup de sang et abandonne son travail en quête de secours. En passant près de la petite Rita il voit les abeilles qui bourdonnent autour du visage du bébé. Il fait un mouvement de la main pour les éloigner. En retirant sa main, il s'aperçoit avec stupeur que la blessure est guérie. »

Il s'agit d'une simple croyance populaire, pleine de symboles. En particulier, le choix des abeilles attire l'attention sur l'importance de l'aura de Rita dès sa prime enfance. C'est le caractère sacré du miel qui tire ses racines de l'antiquité. Pour l'Église médiévale, les abeilles symbolisaient le travail et l'organisation sociale.

Saint Ambroise (évêque de Milan de 374 à 397) fit une de ses premières homélies sur les vertus des abeilles, proposées aux fidèles comme modèles de vie.

Dans la religion catholique Sainte Rita (1381-1457) est l'avocate des causes désespérées, et Ambroise le saint patron des apiculteurs.

Claude Vin

Traduit de l'italien – internet.





BIJENHOF

LE MONDE DE L'APICULTURE ET SES PRODUITS



Ouvrit du lundi
au vendredi de
8h30-12h - 13h30-18h
Samedi: 9-12h.
Fermé le dimanche
et jours fériés

Bijenhof bvba - Moravie 30
8501 Bissegem (Kortrijk)
Tél.: +32 (0)56 35 33 67 - Fax: +32 (0)56/ 37 17 77
desk@bijenhof.be - www.bijenhof.be

Cette société d'apiculture, reconnue au niveau international,
offre des produits de qualité supérieure, aux prix les plus avantageux !

Bijenhof est votre grossiste et détaillant par excellence pour:

- **Tout matériel apicole**
 - ruches réalisées en pin rouge du Nord dans notre propre atelier
 - vêtements de protection
 - matériel pour la récolte de miel, de propolis et de pollen
 - **Bijenhof dispose de son propre atelier métallique**
 - assortiment étroit d'extracteurs de miel, de maturateurs, de mélangeurs, de centrifugeurs ...
 - **Nourriture d'abeilles**
 - sucre cristallisé Apifonda, Apisuc, 11m-0-Bee, Nektapol, candipolline ...
 - **Département interne de production de cire d'abeille**
 - production de cire d'abeille laminée et coulée
 - cire gaufrée, en blocs et en granulés
 - production cire d'abeille biologique BE-BIO-02
 - **Tout le nécessaire pour fabriquer des bougies**
 - tous les accessoires sont disponibles chez nous. Voir l'assortiment complet sur notre site internet.
 - **Produits au miel et cosmétiques**
 - bonbons, pain d'épices, nougat, ...
 - savon, shampooing, ...
 - voir la gamme étendue sur notre site internet
 - **Achat et vente de cire d'abeille et de miel**
 - transformation de vos propres pains de cire en cire gaufrée à partir de 100 kg
 - achat de votre miel
 - **Matériel d'emballage**
 - pots et couvercles, en petites et grandes quantités
- Nous serons ravis de vous accueillir dans notre spacieux magasin où nous pourrions également vous conseiller comme il se doit. En cas de commandes dans notre magasin en ligne, nous assurons également des livraisons rapides et précises.**

BRABANT WALLON

Vronman-Lareidure
Rue du manège 16, 1301
Bièges
Tel: 010 41 37 80
Fax: 010 41 45 22

LIEGE

Les Tamias
Rue de Houtain 30
4290 Grand-Hallet
0496 50 31 88 ou 0494 54 04 85

Leinaire Distribution
Route de Waimès 123
4960 Baugnez Malmedy
080 79 11 70

NAMUR

La ferme aux chiens
Rue des Fermes 3,
5061 Bevesse La Bruyère
081 58 84 93

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Passeu
Route de Wiltz 78,
8800 Bastogne
081 21 26 38

Agrivert

Parc Industriel 27,
6900 Marche en Famenne
064 31 36 38

LUXEMBOURG

Jardin de Luxembourg
14 Wantergaass
L-7670 Reuland
Tel: 00352/ 621180639

Pour votre revendeur voir sur notre site www.bijenhof.be,
anglais "Distributeurs"

Congés annuels: Du lundi 23 juillet au samedi 11 août 2018.

Du samedi 22 décembre au samedi 5 janvier 2019.

Jours de fermeture exceptionnelle: Lundi 30 avril, vendredi 2 & samedi 3 novembre 2018.

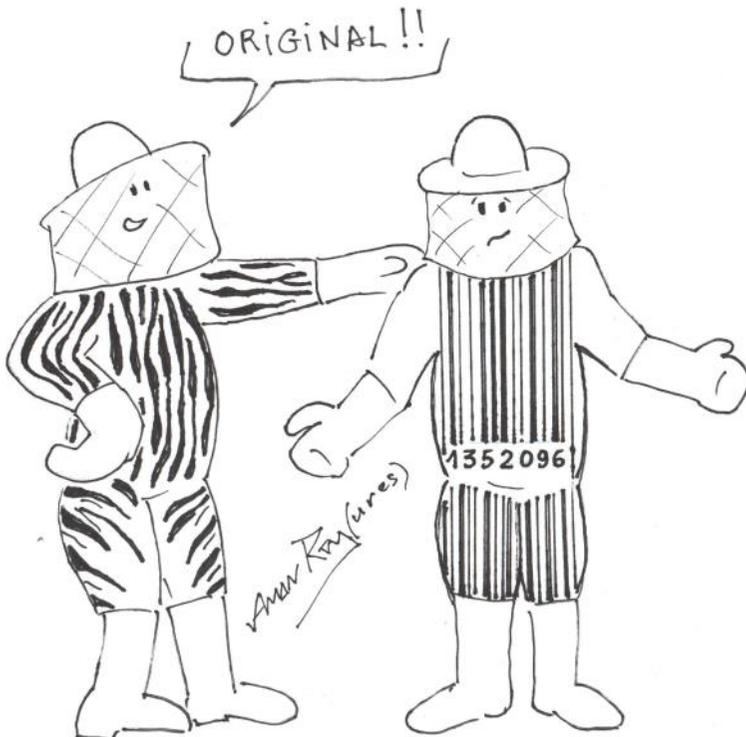
Histoire de zèbres

Après de longues observations et études sur les zèbres, des scientifiques ont trouvé le pourquoi de leurs rayures. Il paraîtrait que les taons, mouches tsé tsé et autres insectes volants ne verraient pas leur cible, surtout si elles bougent, si elles sont rayées ; ce qui expliquerait l'absence de trypanosomiase (maladie du sommeil) chez ces équidés. NB : la maladie du sommeil est une maladie qui empêche de dormir.

47

Je me demande si on ne pourrait pas vêtir les apiculteurs de vareuses rayées de noir pour échapper à la vindicte de certaines abeilles agressives ?

C. Vin



Les abeilles de Notre Dame

48

Les 3 colonies situées sur la sacristie attenante à la cathédrale de Paris ont, semble-t-il, survécu à l'incendie. Le 18 avril, elles volaient. Produisant quelque 25 kg chaque année, le miel était distribué au personnel de l'église.

Claude (internet)



Bruxelles m'abeilles

SOCIETE ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.

Site : www.api-bxl.be
 Courriel: lerucherfleuri@api-bxl.be
 Siège social : Rue au Bois 365b bte 19 1150 Bruxelles
 TVA : BE 0414 816 441

Président : Yves ROBERTI LINTERMANS
 Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen Tél : 02/270.98.86

Trésorier : Michèle POTVIEGE compta@api-bxl.be

Secrétariat: Christine BAETENS rucherecole@api-bxl.be

Prêt de matériel de fonte de cire : Christine BAETENS cire@api-bxl.be

Prêt de matériel de miellerie : Raymond PEETERS miel@api-bxl.be
 Tel : 0478 44 30 61

Bibliothèque : Michel HUBERT bibliotheque@api-bxl.be
 Rue de la Rive, 37 – 1200 Bruxelles Tél : 0485/142 339

Atelier d'Encirage: Louis MONEGER encirage@api-bxl.be

Rucher d'élevage: Bernard DELFORGE rucherdelevage@api-bxl.be

Jardin d'Abeilles: Dieter TELEMANS et Moussa TAJE
jardindabeilles@api-bxl.be

Balades botaniques : Michèle POTVIEGE balades@api-bxl.be

cotisation 2019

Membre adhérent : 20 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant la revue Le Rucher Fleuri, tous les avantages aux membres, Assurance RC pour le rucher +1€ pour assurance rucher supplémentaire (l'adresse doit être envoyée au trésorier)
 À virer sur le nouveau compte **IBAN: [BE20 5230 8090 5856](#)** de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, SRABE asbl

IV

LES RUCHERS MOSANS

A seulement 1 heure de Bruxelles ! Parking facile.

DU MATERIEL DE MIELLERIE DIFFERENT !

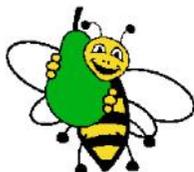
LA QUALITÉ INOX THOMAS AU SERVICE DE L'APICULTURE LOISIR.

Tout le matériel de travail au rucher.

Colonies sur cadres avec reine marquée.

La librairie apicole la mieux garnie.

VOTRE PARTENAIRE EN APICULTURE



CHAUSSÉE ROMAINE 109 – 5500 DINANT

Ouvert de 9 à 12 h et de 13 à 18 h

Fermé le dimanche – Tél : 082/22.24.19

Courriel : info@vrm.be

 La ferme
NOS PILIFS
Cultivons nos différences.



EN ACHETANT DES PRODUITS
À LA FERME NOS PILIFS,
VOUS SOUTENEZ L'EMPLOI
DE 140 PERSONNES
EN SITUATION D'HANDICAP.

DISTRIBUTEUR
BIJENHOF

LARGE CHOIX
DE MATÉRIEL EN STOCK

POSSIBILITÉ DE COMMANDE
-> jardinerie@piliifs.be



ASBL LA FERME NOS PILIFS - 347 TRASSERSWEG 1120 BRUXELLES - 02 262 11 06 - WWW.FERMENOSPILIFS.BE

Editeur responsable: SRABE asbl, rue au Bois 365 B bte 19 – 1150 Bruxelles